

LE CHEVRON N° 5

- octobre 1999 -



SOMMAIRE

- **Éditorial du général Forterre commandant la Force d'Action terrestre**
- Le recrutement direct des ESO
- **Le code du soldat**
- **Encart central : historique des sous-officiers**
- Le sous-officier de l'Armée de terre allemande
- Libre propos : « Histoire de la représentation de la guerre »

Éditorial du général Forterre commandant la Force d'Action terrestre

« Nombreux parmi vous sont ceux qui serviront dans les Forces, c'est à dire, dans les unités qui, au sein de nos Brigades, constituent le cœur de notre Armée. Vous y exercerez des responsabilités majeures. Dans l'exécution, en effet, c'est sur vos épaules que reposera le succès ou l'échec des actions conçues par vos chefs, aussi brillantes soient-elles.

Vous avez été choisis, formés, éduqués pour relever tous ces défis. »

LA CHAÎNE DES FORCES

1 - LES ETATS-MAJORS

État-major des Forces n° 1 à Besançon
État-major des Forces n° 2 à Nantes
État-major des Forces n° 3 à Marseille
État-major des Forces n° 4 à Limoges

2 - LES FORCES

a) Mêlée

1^{er} Brigade Mécanisée à Châlons-en-Champagne
2^{er} Brigade Blindée à Orléans
3^{er} Brigade Motorisée à Limoges
4^{er} Brigade Aéromobile à Essey les Nancy
6^{er} Brigade Légère Blindée à Nîmes
7^{er} Brigade Blindée à Besançon
9^{er} Brigade Légère Blindée d'Infanterie de Marine à Nantes
11^{er} Brigade Parachutiste à Balma
27^{er} Brigade d'Infanterie de Montagne à Varcès
Brigade Franco-Allemande à Müllheim (RFA)

b) Appui

Brigade du Génie à Strasbourg
Brigade d'Artillerie à Haguenau
Brigade des Transmissions à Lunéville
Brigade de Renseignement et de Guerre
Électronique à Montigny-lès-Metz

c) Soutien

1^{er} Brigade Logistique à Montlhéry
2^{er} Brigade Logistique à Saint-Médard-en-Jalles



Le code du soldat

Extrait de la lettre de l'adjudant Alcide Savatier, parrain de la 175^e Promo.

(Écrite dans sa tranchée le 5 mai 1915)

« On s'élance. Fusils et mitrailleuses crépitent. Les camarades tombent. Un caporal est tué, un pauvre diable qui avait 9 mois de campagne. Mais les Allemands se voyant fichus, sortent de leurs tranchées, les bras en l'air. Ils se rendent. Mes hommes veulent leur tirer dessus, mais je réussis à contenir leur rage. C'est difficile ! Ils veulent venger nos camarades. Devant moi, ces cinq Allemands me doivent la vie. Ils me font peine à voir ! Les bras en l'air ils se mettent à genoux. Ils joignent les mains pour implorer notre pitié. Pourtant, est-ce qu'ils la méritent notre pitié ? »

Le code du soldat

1. Au service de la France, le soldat lui est entièrement dévoué, en tout temps et tout lieu.
2. Il accomplit sa mission avec la volonté de gagner et de vaincre, et si nécessaire au péril de sa vie.
3. Maître de sa force, il respecte l'adversaire et veille à épargner les populations.
4. Il obéit aux ordres, dans le respect des lois, des coutumes de la guerre et des conventions internationales.
5. Il fait preuve d'initiative et s'adapte en toutes circonstances.
6. Soldat professionnel, il entretient ses capacités intellectuelles et physiques, et développe sa compétence et sa force morale.
7. Membre d'une communauté solidaire et fraternelle, il agit avec honneur, franchise et loyauté.
8. Attentif aux autres et déterminé à surmonter les difficultés, il œuvre pour la cohésion et le dynamisme de son unité.
9. Il est ouvert sur le monde et la société, et en respecte les différences.
10. Il s'exprime avec réserve pour ne pas porter atteinte à la neutralité des armées en matière philosophique, politique et religieuse.
11. Fier de son engagement, il est toujours et partout, un ambassadeur de son régiment, de l'armée de terre de la France.

Encart central : historique des sous-officiers

HISTORIQUE DES SOUS-OFFICIERS



Un sergent du Bataillon français de l'ONU en Corée en 1953.